

# Diagnostic agricole territorial du Franc Lyonnais

FICHE TERRITORIALE : Chiffres clés et perception des enjeux

MAI  
2024





## PRÉSENTATION

# Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

### De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.

- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

### Quels livrables peuvent être consultés ?

Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :



1

#### rapport général

à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités

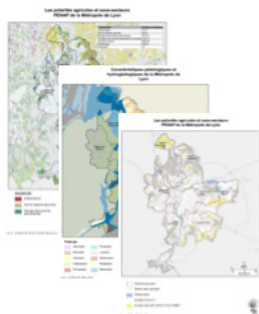


9

#### déclinaisons en fiche territoriales

à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :

- rendre compte des chiffres clés et des perceptions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale



1

corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

### Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.

## Comment les agriculteurs perçoivent-ils les enjeux sur leur territoire ?

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group organisés en 2023, veuillez vous référer à l'annexe.

Le tableau ci-dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

### Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation



AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge



NOUVEAU : pictogramme jaune



AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme vert

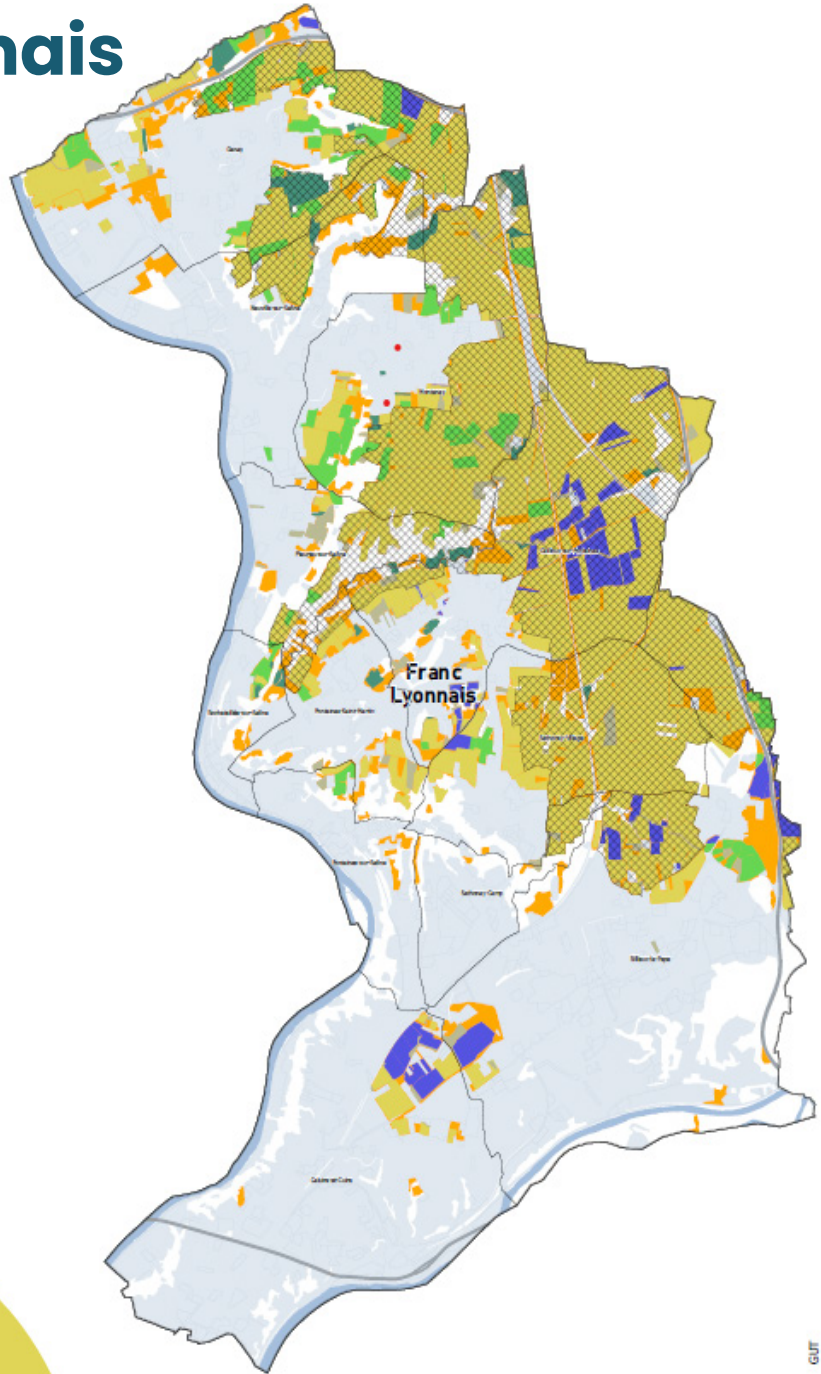
	Lônes et coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO
Contexte pédoclimatique et enjeux environnementaux	Sol					
	Biodiversité					
	Eau					
	Changement climatique					
	Risque incendie					
Les agriculteur.rices et les enjeux socio-économiques	Enrichissement					
	Renouvellement des générations					
	Manque de main d'oeuvre					
	Manque de reconnaissance des agriculteurs					
	Viabilités économique					
Filières et écosystèmes d'acteurs	Production énergétique					
	Filières locales					
	Isolement social					
	Incivilités					
	Conflits d'usage					
Urbanisme et foncier	Accès au foncier					
	Accès au logement					

## INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

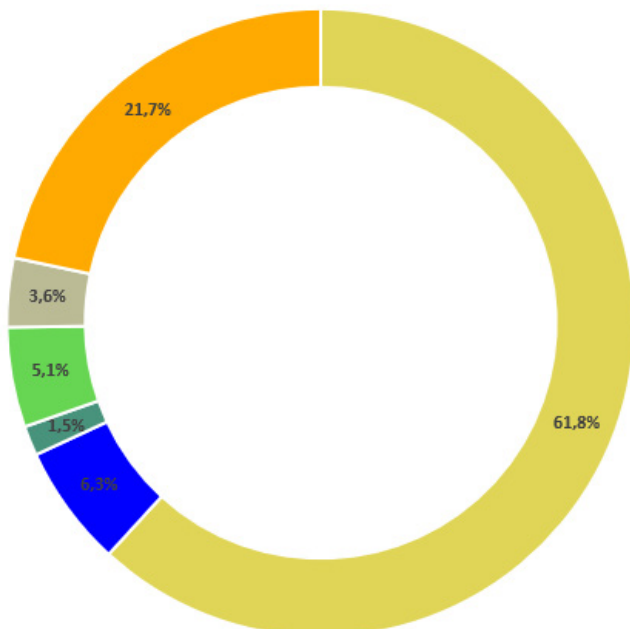
# Franc Lyonnais

La polarité du Franc Lyonnais concerne 12 communes :

Cailloux-sur-Fontaines  
Caluire-et-Cuire  
Fleurieu-sur-Saône  
Fontaines-Saint-Martin  
Fontaines-sur-Saône  
Genay  
Neuville-sur-Saône  
Montanay  
Rochetaillée-sur-Saône  
Sathonay-Camp  
Sathonay-Village  
Rillieux-la-Pape



**1 646 ha**  
de SAU en 2020 (1 724 ha  
en 2010)



0 2  
Kilomètres

Les exploitations agricoles

**31** exploitations agricoles (45 en 2010, 285 en 1970)

**53 ha/** exploitation en moyenne (+39 % par rapport à 2010)

Une majorité de **grandes et moyennes exploitations** en terme de PBS totaux en 2020

Urbanisme et foncier

**569 ha** du zonage A est hors PENAP, soit 21 %

**1 445 ha** en zonage N hors PENAP

**156 ha** de zones AU

Les agriculteur.rices

**39** chefs d'exploitations (-37% par rapport à 2010)

**59 %** des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

**199 personnes** travaillent dans les exploitations, soit 154 ETP

**57 %** des ETP sont des salariés agricoles

Les pratiques agricoles

**11 %** des surfaces déclarées à la PAC en 2021 sont AB, soit 234 ha

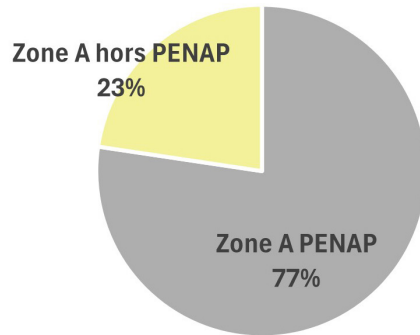
**4** producteurs AB, en production végétale en 2022

**16 %** des surfaces irriguées en 2020 (20% en 2010)

Filières et écosystèmes d'acteurs

**16** exploitations en circuits courts (hors vin) dont 13 en vente directe en 2020

**23** distributeurs AB en 2022




Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023






## Perception des agriculteurs


 Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans

 Nouveaux enjeux

 Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans

 Non discuté avec les agriculteurs

 Paroles d'agriculteurs

 Paroles d'élus ou de techniciens de communes

## CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES



### Sol

Le plateau Limoneux du Franc Lyonnais offre des **sols profonds à fort potentiel agronomique**. Les agriculteurs perçoivent cependant sur certaines zones des **sols séchant engendrant des contraintes de choix de cultures**.




### Biodiversité et continuités écologiques


Trois Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont recensés sur le territoire : Le Vallon des Echets, Le Vallon des Torrières et le Parc de Sermenaz.

La question de la biodiversité pour les agriculteurs locaux est d'abord marquée par un **sentiment d'amélioration**, par exemple avec l'apparition de coquelicots en bordure de champs.


Les agriculteurs remarquent l'absence d'espèces autrefois problématiques pour les cultures, telles que les rapaces, les corbeaux, les lièvres, etc. En revanche, **certaines espèces sauvages ne sont plus régulées** par les chasseurs et ravagent les cultures.

 *"On a des sangliers, des ragondins dans les zones humides, des renards et des blaireaux qui font des trous dans les champs"*

Par ailleurs, la **réglementation sur l'encadrement des coupes de haies et les zones de non-traitement est de plus en plus contraignante**, ce qui engendre une perte non négligeable de surfaces. La question des **bandes fleuries** et des **haies** soulève un manque de cohérence et de souplesse vis-à-vis du choix des espèces plantées dans les infrastructures agroécologiques.

 *"Les bandes fleuries sont parfois tout aussi mal acceptées par les riverains qui se plaignent des abeilles, etc."*

Les agriculteurs ont besoin de pouvoir **renouveler régulièrement** (tous les 2 ou 3 ans) ces bandes fleuries car les espèces ne sont pas présentes naturellement dans le milieu. Ils doivent aussi être assurés de pouvoir les détruire en cas de problème sanitaire.

 *"Si la vesce s'installe dans le blé AB, la farine risque d'être acide. Les espèces de la haie doivent être compatibles avec nos réalités agronomiques"*

Ils soulèvent leur crainte de devoir irriguer les haies et leur impression de non-rentabilité des haies à plaquette. L'entretien des haies est également un réel enjeu pour les communes, notamment dans les bois privés. La taille des haies sur des parcelles périlicantes demande du temps de nettoyage avant de pouvoir accéder à la ressource. Les agriculteurs soulèvent un manque d'aides à l'entretien et des besoins d'investissement sur du matériel spécifique.

 *"Les outils spécifiques sont chers et difficiles à rentabiliser"*


Enfin, les agriculteurs ont parfois le **sentiment que des pratiques agricoles leurs sont imposées** sans réelle prise en compte préalable de leurs besoins et expériences. Ils soulèvent ce **besoin d'écoute et d'échange pour une co-construction cohérente** des programmes d'aide.




### Eau et enjeu d'irrigation

L'état écologique de la nappe d'accompagnement de la Saône et du principal cours d'eau (le ruisseau des Echets) est considéré comme médiocre.

En matière de risques d'inondation, le Franc Lyonnais est un secteur fortement exposé au risque d'inondation par débordement de la Saône. Le risque d'inondation par écoulement et accumulation (ruissellement) est concentré le long des cours d'eaux (secteurs identifiés dans le PLU-H).

 *"On a des enjeux d'érosion et de pollution des eaux aux Echets, qui a fait la Une du Progrès en pointant du doigt les pratiques agricoles"*

A l'exception du Plateau des maraîchers, **aucun réseau d'irrigation n'est aujourd'hui en place** dans le Franc Lyonnais. Bien qu'exposés aux sécheresses, les agriculteurs doutent de la pertinence de la mise en place d'un système d'irrigation.

 *"C'est un investissement lourd, parfois non adaptés à certaines de nos parcelles trop isolées et qui ne sera plus utile si des restrictions sur l'usage de l'eau venaient à être formulées"*



### Un sentiment de solitude face au changement climatique

Les agriculteurs ont le **sentiment d'être dans une impasse technique** malgré les efforts portés depuis des années (changement d'assolement, maximisation des couverts végétaux qui ont également besoin d'eau, etc.).

"En 2020 et 2022, on a la même chute de rendement entre sorgho et maïs (38%). On a l'impression qu'on ne peut pas aller beaucoup plus loin"

"Sur certaines parcelles, on arrive rien à faire pousser"

## LES AGRICULTEUR.RICES



### Un non-renouvellement des générations très préoccupant et une perte d'attractivité du métier

Les agriculteurs témoignent d'une difficulté à embaucher des salariés et à les conserver à long terme, en particulier pour les métiers de maraîchage et d'arboriculture (métiers physiques et usant). Le salaire est un frein mais au-delà, il s'agit d'un manque de formation.

"On ne trouve pas. Des structures ont déjà baissé en volume ou se sont arrêtées à cause des tensions sur le recrutement"

Ce manque d'attractivité et ce "dégoût" du métier soulève une question sociétale profonde : un manque de connaissances du milieu agricole, un imaginaire ne correspondant pas aux réalités et des désillusions durant la période covid où des urbains avaient tenté de travailler en agriculture, etc.

"Durant le covid, les gens venaient travailler et ne s'imaginaient pas que c'était comme cela"

## FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS



### Filières locales

L'**agriculture biologique est déstabilisée**. En AB, les débouchés sont instables car la demande se tasse, même dans les communes caractérisées par un meilleur pouvoir d'achat.

"La faible demande sur le pois chiche ne permet pas d'écouler la production de compenser le temps de préparation lié à la vente directe"

Par ailleurs, des filières locales manquent pour valoriser des cultures en conventionnel.

"Il y a une absence de marché local pour le pois chiche conventionnel"

De nombreux points de vente existent pour la filière locale mais ont des problèmes de logistique.

"La vente directe demande beaucoup de temps"

### Conflits d'usage



La circulation des engins agricoles est complexe sur les routes.

### Incivilités

Les communes soulèvent des **problèmes de cohabitation entre agriculteurs et citoyens**, avec des promeneurs ou des collégiens en sortie scolaire qui traversent les champs (en dehors des sentiers prévus) et y jettent des déchets, des motocross qui passent au travers des champs, etc.





"Certains habitants nourrissent les animaux sauvages (bonbons, saucissons, sandwiches, etc.), etc."

Des chemins pédestres (notamment à Montanay) se sont créés dans les parcelles, engendrant des destructions de culture. Les pancartes "propriété privée" et les panneaux d'interdiction de passage des motos sont arrachés.

Les agriculteurs ressentent une **injustice face à une impunité totale**, malgré les appels passés à la gendarmerie.



## Perception des agriculteurs

-  Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
-  Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
-  Nouveaux enjeux
-  Non discuté avec les agriculteurs

De plus, le territoire est marqué à de nombreux **dépôts sauvages** (camions de pneus, camions de bâches d'ensilage plein, déchets d'artisans, etc.) obligeant les agriculteurs tous les deux ans à organiser un ramassage collectif puis à déposer le tout dans une parcelle dédiée.

*"La Métropole a refusé de ramasser les tas d'ordures que l'on avait fait, et personne n'a voulu le trier. Les communes ramassent uniquement dans la limite des chemins communaux."*

*"On essaye de faire notre devoir civique, mais derrière il y a de l'impunité"*

Une carte des dépôts sauvages a été réalisée dans le cadre de l'ENS mais les "points noirs" sont souvent en dehors du périmètre des ENS.



### Lien social et coopération entre acteurs

La polarité compte généralement de bons rapports entre agriculteurs, mais aussi avec les élus locaux.

Toutefois, un travail reste important pour apaiser les relations entre citoyens et agriculteurs.

*"Les agriculteurs ont parfois le sentiment d'être agressés par les habitants"*

## URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION



### Accès au foncier

Malgré leur forte demande, les agriculteurs ont des difficultés à trouver du foncier pour s'installer ou s'agrandir, ce qui engendre un changement de stratégie : **utiliser moins de surfaces mais semer des cultures à plus forte valeur ajoutée.**

En plus d'un **fort morcellement**, les propriétaires fonciers ne veulent pas louer car ce n'est pas une obligation. Ils doivent être identifiés et sensibilisés.

La majorité des baux sont verbaux, ce qui complique les opérations de remboursements officiels.

Les agriculteurs soulignent leur **manque de connaissance des périmètres PENAP**

qu'il serait intéressant de mettre à disposition sur une plateforme web, avec le parcellaire.

Attention, des ventes ne sont parfois pas régulées par la SAFER.

*" A Montanay, il y a eu une vente aux enchères de parcelles appartenant à trois héritiers sans intervention de la SAFER en 2022. Les parcelles ont été achetées par des particuliers à des sommes exorbitantes"*



### Logement

Le logement est de plus en plus inaccessible pour les agriculteurs et leurs salariés. Cette problématique limite fortement l'arrivée de la main d'oeuvre dans les exploitations agricoles.



### Chevaux

De nombreuses terres agricoles sont exploitées pour le secteur du loisir et l'élevage équin.



## Pistes d'actions proposées par les acteurs

**Développer un réseau efficace pour alerter des incivilités** et s'assurer des sanctions

**Faire évoluer les possibilités de passage en déchetterie** pour limiter les décharges sauvages

**Organiser des ateliers de sensibilisation aux problématiques agricoles ou des scènes d'échange pour les citoyens**, par exemple avec Semons l'avenir sur une animation grand public ou dans les écoles

**Intégrer des messages de sensibilisation dans les cartes de randonnée**

**Fournir des aides techniques pour adapter son système au manque d'eau** et communiquer la position des collectivités sur l'extension des systèmes d'irrigation (seront ils financés par les programmes PENAP?)

**Réaliser des essais** pour maximiser les couverts végétaux, tester de nouvelles semences et s'orienter vers des cultures d'hiver

**Appuyer les élus locaux dans l'identification des propriétaires terriens** (en indivision, etc.), **mettre en place et animer un système d'interconnaissance** (qui exploite quelles parcelles ?)

**Débattre du passage en PENAP du plateau des Echets** aujourd'hui maintenu hors PENAP car des terrains sont potentiellement urbanisables

**Engager des procédures contre les propriétaires qui n'entretiennent pas leur terrain** et laissent leurs terres incultivées

**Diffuser la plaquette à destination des propriétaires terriens** en expliquant les enjeux des PENAP et les enjeux alimentaires

**Proposer une visualisation permettant de superposer le PLUH et les périmètres PENAP** pour que les agriculteurs puissent se repérer (sur [Data.grandlyon.com](http://Data.grandlyon.com))

**Mettre en place des baux incluant des clauses sur la fauche tardive et les pratiques de gestion écologique** (exemple à Fontaine Saint Martin et Cailloux sur Fontaine, dans le cadre du plan de gestion ENS)

**Laisser le choix des espèces plantées** aux agriculteurs concernant les infrastructures agroécologiques

**Travailler avec la Mission Haies AURA** (pour planter des haies sur le volet paysager) et l'association BALA (qui permet de valoriser les haies)

**Travailler à la mise en place d'un circuit logistique de collecte des denrées produites localement** pour approvisionner les circuits courts (imaginer une camionnette, etc.)

**Développer des distributeurs de produits locaux**, sans marges trop élevées et qui assurent une régularité de service

**Appuyer les agriculteurs dans le remplissage des documents de demandes de subvention**, grâce à une personne dédiée

**Raccourcir les délais d'instruction** pour obtenir une subvention PENAP et **explicitier les complémentarités entre aides**

**Réglementer les élevages des chevaux** et interdire les pratiques intensives

# SYNTHÈSE DES ENJEUX DU FRANC LYONNAIS

Développer et pérenniser les filières locales, et innover collectivement, et relever les défis spécifiques du territoire (manque d'eau, main d'œuvre, érosion...)

## Forces

- > Le dynamisme des exploitants, ouverts à l'échange et solidaires
- > Un bassin de production maraîchère important sur l'agglomération lyonnaise
- > Des initiatives individuelles de développement des circuits de proximité et une envie de renforcer cette dynamique
- > Des productions en AB développées dans le nord du Franc Lyonnais
- > La moitié des exploitations engagées dans des circuits courts
- > Des sols profonds sur le plateau avec un bon potentiel agronomique
- > La présence de dynamiques agricoles collectives avec des CUMA, des groupes d'échanges dans l'Ain et le projet Graines de Lyon

## Faiblesses

- > Des difficultés d'accès au foncier qui limitent le développement des exploitations, conduit à l'abandon de certaines cultures et à un nombre important de double-actifs en céréales par manque de foncier,
- > Des sols séchants à faible capacité de rétention d'eau
- > Un recul des surfaces en maraîchage et un ralentissement du marché observé pour les productions locales de qualité
- > L'absence de réseau d'irrigation collectif
- > Des difficultés de renouvellement des générations avec peu de nouvelles installations
- > Un enclavement des sièges d'exploitation, un parcellaire morcelé et une circulation des engins difficile

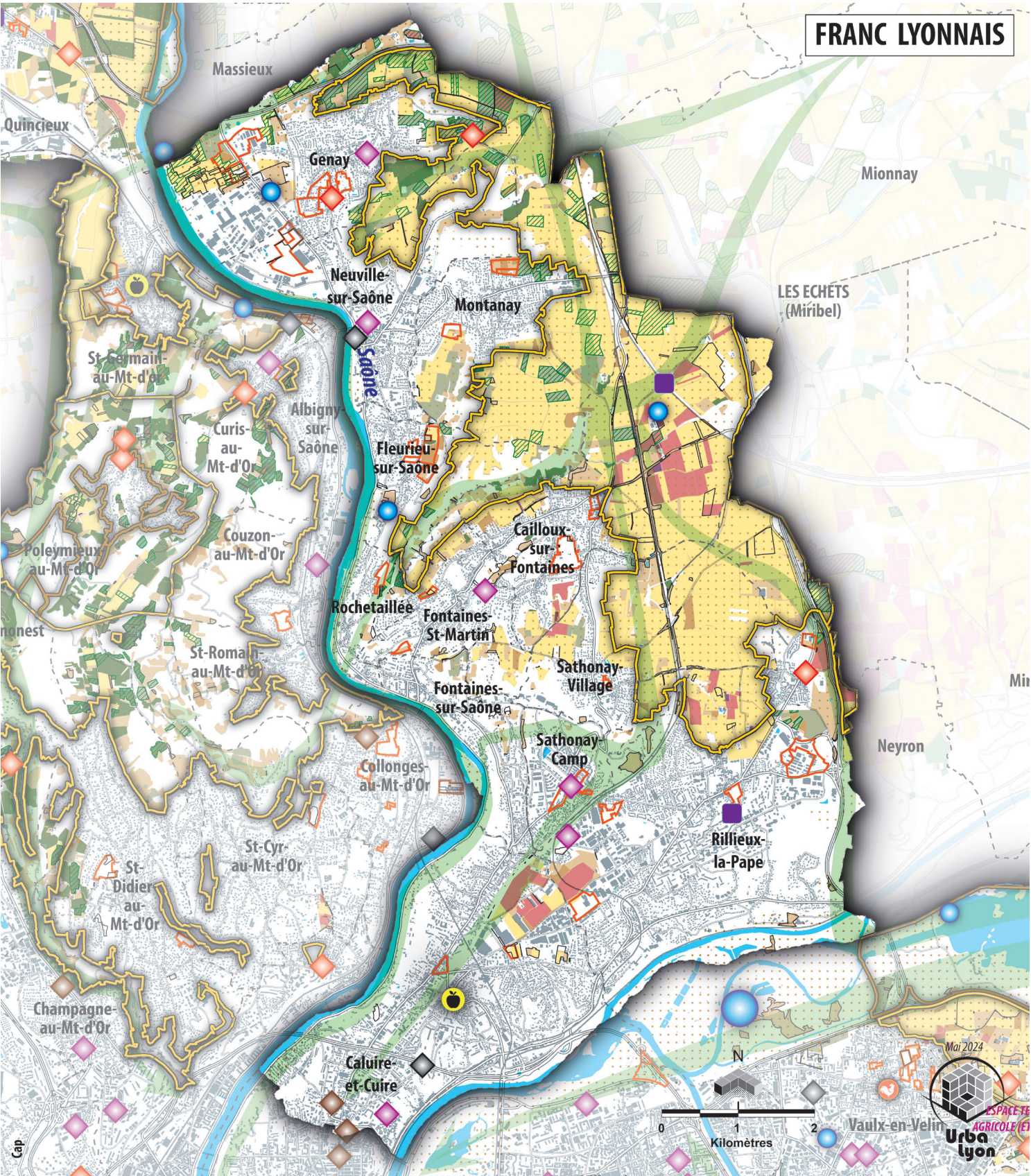
## Opportunités

- > Des agriculteurs ouverts à l'expérimentation et à l'innovation par l'agroécologie
- > Un souhait exprimé de la part de plusieurs agriculteurs de s'orienter vers des cultures à forte valeur ajoutée pour le marché local,
- > La présence d'un bassin de consommation local porteur et le développement de dynamiques agricoles collectives ou individuelles en circuits courts
- > Les plans de gestion ENS, véritables lieux de dialogue entre agriculteurs et collectivités pour la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité en milieu agricole, et de la prévention des incivilités
- > La mise en place du Plan Bio métropolitain et du dispositif AGR'EAU ECO avec des soutiens à l'AB, des aides aux bandes fleuries, du conseil sur les haies etc.
- > Des expérimentations et un dialogue à poursuivre avec les agriculteurs sur l'utilisation du compost de biodéchets de la Métropole en fertilisant/ amendement

## Menaces

- > Les sécheresses répétées engendrant des pertes de rendement et un arrêt de l'activité notamment sur les parcelles séchantes
- > Des incivilités et des dépôts sauvages dans les parcelles qui engendrent une perte de temps et de motivation pour les agriculteurs
- > Les difficultés à attirer de la main d'œuvre agricole, qui menace la pérennité de l'activité agricole sur le secteur
- > Les difficultés du marché de la bio, menaçant le maintien des surfaces en AB
- > L'augmentation significative des nuisibles (sangliers, blaireaux ...) provoquant des dégâts importants aux cultures

# FRANC LYONNAIS



## AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation  
 Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)  
 Projets d'innovation agricole  
 CUMA  
 Centre de formation agricole

Transformer localement les productions

- Fruits et légumes
- Meunerie
- Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
- Abattoir volaille
- Atelier viande
- Drèche
- Laiterie / Fromagerie

Développer des modes locaux de distribution des filières locales

- AMAP
- Marché de producteurs
- Magasin de producteurs
- Vente à la ferme

## AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE

Occupation du sol (RPG-MOS)

- grande culture
- prairie temporaire et permanente
- viticulture
- maraîchage
- arboriculture
- parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)

Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture

- PENAP
- Zonage à urbaniser des PLU
- ENS
- Zonage à urbaniser des PLU encore cultivé

Foncier public (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

## AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Contribuer à la restauration des corridors écologiques

- Corridor écologique (Scot Sepal)

Préserver les sols et la biodiversité

- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
- Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC

Protéger les ressources en eau

- Point de captage et zone de sauvegarde



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Emmanuelle Virey** - [e.virey@urbalyon.org](mailto:e.virey@urbalyon.org)

**Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme**, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).